

Décision Générale colonial

Décision n° 1052 Personnel des cadres

n° 1052

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 9 novembre 1951
Numéro JO n° 13 du 01/12/1951	Date du numéro 1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Robin (Gurlaue), ingénieur de 1 classe du Cadre locäi des Travaux publics de la Côte rancaise des Somalis, de retour de congé, débarqué sur ie Territoire le G noversbre 1951, est mis à ie dispositions du. Directeur cu Service des Tra- vaux publics et affecté & Subdivision des Bâtiments en qualité ce Chef de Subdivision er ernplacernent de M. Udrissra, ingénieur-adjoint econtrstue!, qui recoit une autre affectations. M. Udrisara. (Serge}, migénieur-adjoint contractuel. des 'Eravaux publics, reste à la disposition du. Directeur des Services des. Travaux pubbcs pour servir à la Section. Urbanisme ».